

# CHARTRE EDUCATIVE DE CONFIANCE

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants, un lieu de plein épanouissement.

Cela requiert des attitudes communes :

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun
- Désir d'écoute et de dialogue
- Refus des a priori et des jugements de valeur
- Loyauté, transparence, voire confidentialité des échanges.

La chartre éducative de confiance entre l'école, la famille et les enfants s'articule alors autour de cinq engagements.



## OUVERTURE A TOUS DE L'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
Préciser l'identité de l'établissement : un établissement fondé par l'Eglise catholique pour promouvoir un projet éducatif fondé sur la vision chrétienne de la personne et ouvert à tous ; dans ce cadre un établissement associé à l'Etat par contrat.	S'engager à participer à la vie de l'établissement et au suivi de son enfant comme un acteur responsable et non comme un usager passif.	S'engager à vivre avec tous les élèves de l'établissement sans discrimination.  S'engager à être un acteur responsable de ses apprentissages.



## CONFIANCE RECIPROQUE

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
<p>Faire confiance aux familles, porter attention à la responsabilité parentale, solliciter l'autorité des parents, aider les familles, si nécessaire, à exercer leurs responsabilités.</p> <p>Présenter le mode de représentation des parents dans différentes instances : le rôle de l'APEL.</p>	<p>Faire confiance à l'établissement à l'ensemble des personnels et bénévoles.</p> <p>Reconnaitre l'autorité du projet éducatif, du projet d'établissement, du règlement intérieur.</p> <p>Prendre connaissance des activités proposées par l'APEL.</p> <p>S'interroger sur la capacité à participer à des activités.</p>	<p>Construire ses repères grâce au cadre éducatif de la famille et de l'école.</p>

## VIE SCOLAIRE

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
<p>Présenter le règlement intérieur de l'établissement.</p> <p>Préciser, en dehors de l'assiduité aux cours, est rendu obligatoire par le projet d'établissement (les sorties scolaires, animation pastorale...)</p>	<p>Respecter les règles de vie commune et en parler en famille pour les soutenir.</p> <p>Encourager son enfant à participer aux activités proposées par l'établissement.</p>	<p>S'engager à prendre conscience du règlement intérieur et à le respecter.</p>



## COMMUNICATION ET INFORMATION

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
<p>Informier régulièrement la famille de la vie de l'établissement, des projets auxquels les enfants et les familles sont invités à participer.</p> <p>Favoriser l'écoute personnalisée de l'élève et de sa famille.</p> <p>Rechercher des solutions positives pour l'élève.</p>	<p>Prendre régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement : lire les circulaires, le carnet de liaison ...</p> <p>Répondre à l'invitation aux rencontres et aux diverses réunions.</p> <p>Etre attentif aux recommandations de l'établissement.</p> <p>En cas de préoccupations importantes sur la scolarité ou le comportement de son enfant, prendre contact avec l'établissement.</p>	<p>Prendre régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement.</p> <p>Partager en famille autour des informations transmises</p>



## SUIVI DE SCOLARITE

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
<p>Informier les familles le plus régulièrement et le plus précisément possible des objectifs de l'école, des programmes.</p> <p>Préciser aux familles ce qui est attendu en termes de suivi scolaire, d'aide aux apprentissages aux leçons. Informer les familles aux modalités d'évaluations.</p> <p>Construire des évaluations compréhensibles pour les parents.</p>	<p>Accepter les choix pédagogiques et éducatifs de l'établissement.</p> <p>Suivre la scolarité et le travail scolaire de ses enfants.</p> <p>Prendre contact avec l'établissement lors de difficultés récurrentes.</p>	<p>Chercher l'intérêt des contenus d'enseignement, au-delà des goûts spontanés.</p> <p>Oser demander de l'aide si nécessaire.</p> <p>Prendre le temps de bien comprendre les appréciations et les conseils donnés par les enseignants.</p>

Ces signatures attestent de la volonté commune à l'ensemble des acteurs (équipe éducative, famille et élèves) de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant à s'épanouir et à grandir.

Date :

Le chef d'établissement

Les parents

l'élève